



RCS : DIJON

Code greffe : 2104

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

## REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1986 B 00261

Numéro SIREN : 338 587 744

Nom ou dénomination : RAIMONDI FRERES

Ce dépôt a été enregistré le 18/02/2016 sous le numéro de dépôt 1135

Déposé au Greffe  
du Tribunal  
de Commerce  
de Dijon  
le 18 FEV. 2016  
sous le n°A M35

# RAIMONDI FRERES

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7 622.45 euros

Siège social

5 Rue Aristide Berges  
21800 SENNECEY LES DIJON

338 587 744 R.C.S. DIJON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA  
SOCIETE RAIMONDI FRERES, SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE EN  
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

A l'associé,

En ma qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 15 février 2016, j'ai établi le présent rapport afin :

- de vous présenter mon analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître mon appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de me prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

### **Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société**

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- La société RAIMONDI FRERES est une société immatriculée au RCS de Dijon depuis le 28 août 1986.
- Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2014, qui n'a fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, fait apparaître un chiffre d'affaires de 843 977 euros contre 798 434 euros pour l'exercice 2013. Le résultat d'exploitation ressort en bénéfice de 46 982 euros contre 81 919 euros au titre de l'exercice 2013. Après prise en compte du résultat financier et du résultat exceptionnel, le résultat net de l'exercice 2014 ressort en bénéfice de 41 977 euros contre 67 924 euros au titre de l'exercice 2013.
- A la date du 31 décembre 2014, l'actif de la société est principalement constitué :
  - D'immobilisations (31.77 % du total du bilan)
  - De créances clients (29.20% du total du bilan)
  - De disponibilités (29.17% du total du bilan)
- A la date du 31 décembre 2014, le passif de la société est principalement constitué :
  - Des capitaux propres (23.09% du total du bilan)
  - Des dettes fournisseurs (35.07% du total du bilan)
  - Des dettes fiscales et sociales (32.42% du total bilan)

### **Mission du commissaire à la transformation**

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en terme d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;

- à vérifier si, compte tenu des évènements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Dijon, le 17 février 2016



**Jean-Luc Barçon**

*Commissaire aux comptes et à la transformation*

20 Rue Ernest Bailly

21000 DIJON